

CR CAP promotion du 13 janvier 2020 au grade de lieutenant de port 1^{ère} classe

Participants pour l'administration :

PAYAN Dominique Sous-directrice - SG/DRH/G/PAM
BASTARD Eloïse Cheffe de bureau - SG/DRH/G/PAM 3
QUIRIN Justine Cheffe de pôle - SG/DRH/G/PAM/PAM 32
VACHET Éric Chef du bureau des ports DGITM/DST/PTF1
LAMBERTRAYAR Lucie Institutrice / Gestionnaire SG/DRH/GPAM32
PECKEU-FARNOUX Théo Chargé de mission DGITM/DST/PTF1
PAPES-SEID Catherine Experte DGITM/DST/PTF1

Participants pour FO:

M. François CANTIN

M. Tony GUINOT

M. Pierre-Yves OLLIVIER

M. Philippe RADENNE

M. Xavier VASSE

Participant pour la CGT:

M. Sylvain BAUDOIN

M. Daniel LEMESLE

Déclaration préalable du représentant CGT :

Le syndicat CGT dénonce l'infamie que représentent les suppressions de postes dans les ports décentralisés qui, sous le couvert d'une optimisation du temps de travail, n'est rien d'autre que la mise en extinction du corps des officiers de port. Bientôt des problèmes surgiront dans les ports, il faudra pour certains rendre des comptes. Cette obsession de la casse des services publics au nom du libéralisme débridé cher à nos politiques, est mortifère. Elle ne débouchera que sur des catastrophes à venir.

Des économies de bouts de chandelles, pour gagner 3 francs 6 sous pour se passer de compétences dont on rediscutera lorsqu'il faudra gérer des ports refuges ou un sinistre impliquant des marchandises dangereuses.

Cette déclaration a été suivi d'une intervention de M. Pierre-Yves OLLIVIER (FO) sur le même sujet, notamment pour Bayonne où une ZMFR était en gestation.

Promotion au grade de lieutenant de port 1ère classe (au 01/01/2020)

Nombre de promouvables : 124 Nombre de proposés : 51 (22 GPM et 29 port décentralisés) Nombre de postes : 14

Agent	Port d'affectation
BOISSON Carole	GPM de Bordeaux
GOMEZ Juan-Frederico	GPM du Havre
CAVALIN Christophe	GPM du Havre
COUPPEY Sylvain	GPM de Marseille
GOURREAU Philippe	GPM de Marseille
TROUILLEAU Jean-Emmanuel	GPM de Nantes St Nazaire

DEBOSKRE Dominique	GPM de La Réunion
CELTON Stéphane	Port de Porto-Vecchio
MARTIN Franck	Port de Caen Ouistreham
LE GUELLEC Philipe	Port de Lorient
FREMAUL Thierry	Port de Brest
POULMARCH Yann	Port de Calais
LE BEC Alain	Port de Bayonne
LAUZE Julien	Port de Dieppe

FELICITATIONS AUX PROMUS

Remarque importante:

Pour 2021 (et certainement pour les années à venir), l'Administration continuera à appliquer sa ligne de conduite sur les postes vacants des ports décentralisés.

En d'autres termes, ces postes vacants seront supprimés. Il appartiendra au commandant de port d'alerter (et motiver) auprès de leur hiérarchie sur les besoins de leur capitainerie pour garder ce ou ces postes.

Il est à noter que les deux organisations syndicales ont fonctionné au diapason, donnant priorité aux appréciations de la hiérarchie. L'administration fonctionnait plus sur une logique que l'on peut qualifier « d'arithmétique » se basant sur un coefficient dont elle a le secret. Cependant, nous avons fini par avoir gain de cause.

Fraternellement, Vos représentants.